

NOUVELLES MODALITÉS DE TRAVAIL

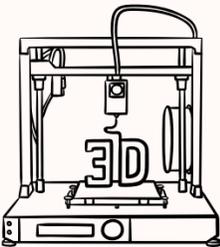
- télétravail
- coworking
- travail en freelance : auto-entrepreneur d'où ils veulent quand ils souhaitent.
- temps de travail partagé : plusieurs contrats de travail à temps partiel - contrat unique



NOUVEAUX OUTILS

DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE

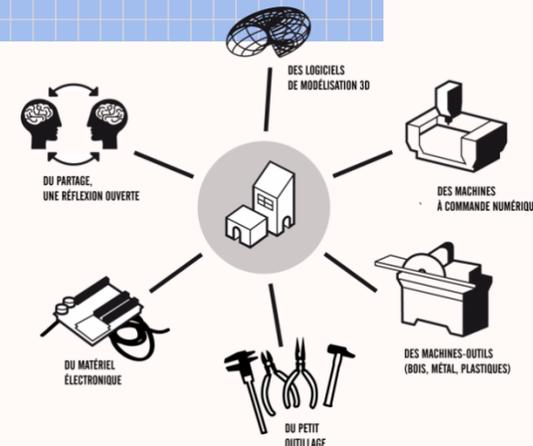
- INTERNET
- RÉSEAUX SOCIAUX
- OBJETS CONNECTÉS
- IMPRIMANTE 3D
- FLABLAB
- PLATEFORME COLLABORATIVE



AVANTAGES

- favoriser la proximité entre les acteurs
- mieux répondre à la demande
- gagner en efficacité, flexibilité
- augmenter la rentabilité
- modifier les relations employeur/salarié

solutions techniques pour imaginer et concevoir



- + visible à plusieurs
- commandes groupées
- rassure les clients

